

Rwanda : « Sankara » met en cause les renseignements burundais et ougandais

Jeune Afrique, 24 mai 2019 Rwanda : Callixte Nsabimana plaide coupable et évoque des contacts avec le Burundi et l'Ouganda Callixte Nsabimana, deuxième vice-président du Mouvement rwandais pour le changement démocratique (MRCD), groupe rebelle en exil de Paul Rusesabagina et porte-parole de sa branche armée, les Forces nationales de libération (FNL), a plaidé coupable jeudi des seize chefs d'accusation qui lui sont reprochés. La justice rwandaise doit statuer le 28 mai sur sa libération provisoire.

Présenté à la presse vendredi 17 mai et toujours en détention au Rwanda Investigation Bureau, Callixte Nsabimana, qui se fait appeler « Sankara », a été convoqué jeudi devant la justice rwandaise. Il est notamment accusé de formation d'un groupe armé irrégulier, complicité d'actes terroristes, prise d'otages, négationnisme du génocide, irredentisme et vol à main armée. Nsabimana qui affirmait mener des attaques dans le sud du Rwanda et contrôler une partie de la forêt de Nyungwe, a plaidé coupable des seize chefs d'accusation qui pèsent sur lui. « Les preuves dont dispose la justice sont solides, c'est à dire des communiqués signés de sa main revendiquant ces attaques ainsi que des vidéos Youtube, assez lourdes et explique qu'il plaide coupable », détaille Me Moïse Nkundabarashi, l'avocat de Nsabimana. La justice dispose également de témoignages appartenant au porte-parole des FNL. « Je veux déclarer que mon travail avec le FNL est fini et que tout ce qu'ils font à partir de maintenant est leur problème et non le mien », a expliqué Nsabimana lors de l'audience avant de présenter ses excuses au peuple rwandais. Plusieurs médias avaient rapporté mi-avril son arrestation, alors qu'il était recherché depuis plusieurs mois par les autorités rwandaises et visé depuis le début de l'année par un mandat d'arrêt suite à l'attaque d'un bus dans le sud du pays qui avait fait deux morts en décembre. Des semaines plus tard, le 30 avril, le Rwanda Investigation Bureau avait confirmé sa détention, sans donner plus de détails sur les circonstances de son arrestation qui restent floues, aujourd'hui encore. Plusieurs journaux ougandais ont avancé la thèse, non confirmée par les autorités rwandaises, d'une arrestation aux Comores. Contacts en Ouganda et au Burundi Lors de l'audience, le porte-parole des FNL a évoqué avoir eu des contacts avec des membres des services de renseignement burundais et ougandais. Il a notamment expliqué qu'un certain Major Bertin, officier du renseignement extérieur au Burundi avait aidé à organiser une rencontre avec le chef du renseignement militaire ougandais (CMI), le brigadier Abel Kandiho. Des propos qui ne devraient pas manquer d'alimenter la polémique entre Kampala et Kigali. Les autorités rwandaises accusent régulièrement leurs homologues ougandais de fournir un soutien logistique à des groupes rebelles rwandais dont le Rwanda National Congress. Ce que les autorités ougandaises démentent, même si Yoweri Museveni a récemment reconnu avoir rencontré des membres du RNC. Contactées par Jeune Afrique, les autorités burundaises n'ont pas répondu à nos sollicitations. Bujumbura accuse régulièrement Kigali de servir de base arrière à des mouvements hostiles au pouvoir de Pierre Nkurunziza. Lui-même ancien membre du Rwanda National Congress (RNC), mouvement d'opposition en exil formé par l'ex-chef du renseignement rwandais Patrick Karegeya à l'été 2013 à Johannesburg- et par l'ancien général rwandais Kayumba Nyamwasa, à lui aussi visé par un mandat d'arrêt. Nsabimana, était entré en dissidence avec le RNC avant de rejoindre le Mouvement rwandais pour le changement démocratique (MRCD), fondé en juillet 2017. Le MRCD est née d'une convergence de différents mouvements rebelles dont le CNRD (Conseil national pour le renouveau et la démocratie) et le PDR-Ihumure (Parti pour la démocratie au Rwanda). Ce dernier était présidé par Paul Rusesabagina, héros contesté du film Héli Rwanda, également visé par un mandat d'arrêt pour son rôle au sein du MRCD. Par Romain Gras